

Benoît Rousseau

Les grands noms de
L'ORTHOPTIE
Un lexique "éponymique"

ÉDITIONS AO
ANDRÉ ODEMARD

Introduction

Orthoptie, orthoptique et orthoptistes

Le terme « orthoptie » dérive des racines grecques « orthos » (ὀρθός : droit, correct) et « opsis » (ὄψις : vue), établissant une relation directe avec la fonction de la discipline, à savoir la correction fonctionnelle de la vision. Le terme « orthoptique » résulte quant à lui de l'ajout du suffixe adjectival -ique (issu du grec -ikos et du latin -icus), marquant une relation d'appartenance ou de spécialisation.

En français, le mot « orthoptique » apparaît dès 1901 dans un contexte mathématique, avant d'être attesté en ophtalmologie en 1932. Le nom commun « orthoptie » n'est en revanche attesté qu'à partir des années 1950, en lien avec la structuration de la profession.

L'ophtalmologiste ERNEST MADDOX (1833-1963) fut le premier dans les années 1930 à envisager de déléguer le « traitement des strabismes par des méthodes de réhabilitation non chirurgicales » à des praticiens non médicaux. Il enseigna ainsi les principes de l'orthoptique¹ à sa fille MARY MADDOX (1897-1972), qui deviendra ainsi la première orthoptiste au monde.

En anglais, « *orthoptic* » apparaît dès les années 1880 en géométrie, puis dans les années 1890 dans le champ ophtalmologique. Le terme « *orthoptics* », désignant la discipline avec un

1. Le terme désigne tout simplement la discipline en elle-même.

pluriel comme le pratiquent souvent les Anglo-Saxons, est attesté pour la première fois en 1934. Enfin, le praticien est désigné sous le terme « *orthoptist* », dérivé directement de *orthoptics*.

En France, le Code de la santé publique fournit une définition relativement précise : « La pratique de l'orthoptie comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthoptique et le traitement des altérations de la vision fonctionnelle sur les plans moteur, sensoriel et fonctionnel ainsi que l'exploration de la vision¹. »

Si la rééducation est l'activité « historique » de l'orthoptiste, ses fonctions sont aujourd'hui plus diversifiées. Le même Code précise en effet :

« L'orthoptiste peut, sans prescription médicale et sans être placé sous la responsabilité d'un médecin :

- (1) Réaliser un bilan visuel et prescrire des verres correcteurs et des lentilles de contact oculaire [...]
- (2) Réaliser chez l'enfant le dépistage de l'amblyopie et celui des troubles de la réfraction². »

À l'origine de ce livre

Une étape récente de mon parcours professionnel et universitaire a consisté à m'orienter vers la recherche historique, avec l'obtention d'un Diplôme Universitaire d'Histoire de la Médecine (Université Paris Cité, Professeur Claude Harel), suite à la soutenance d'un mémoire d'histoire de la médecine³ en 2023. Le présent lexique n'est autre que la continuation de ces recherches historiques et scientifiques.

1. Article R4342-1, version en vigueur depuis décembre 2021. Voir en annexe le texte complet de cet article, page 207.
2. Dans les deux cas : « selon des modalités, des conditions de réalisation et des critères d'âge des patients fixés par un décret en Conseil d'État ».
3. *Histoire de l'orthoptique*, mémoire pour l'obtention du D.U. d'Histoire de la Médecine (16 septembre 2023).

Des noms récurrents...

L'apprenti orthoptiste ou celui qui, après obtention de son Certificat de capacité, a enfin obtenu la plénitude de ses droits professionnels, passe sa journée en compagnie de noms récurrents plus ou moins bien connus. Et l'expérience montre que c'est plutôt moins que plus ! C'est un fait avéré, en médecine en général et en ophtalmologie et orthoptique en particulier : la plupart des tests, outils, éléments anatomiques, pathologies ou syndromes sont désignés par les patronymes de personnalités, connues ou moins connues, qu'une gloire parfois éphémère a reliées à notre quotidien professionnel. Mais qui sait réellement qui étaient LANCASTER et WORTH ? Qui se souvient des travaux de MARLOW et de BERENS qui font que leurs noms sont passés dans le langage courant de l'orthoptiste ?

Ce lexique recense 250 personnalités – dont quatre prix Nobel de Physiologie ou de Médecine – (plus ou moins) connues, dont les patronymes sont utilisés couramment dans les échanges professionnels des orthoptistes.

Retrouver la trace de RASQUIN (ou Raskin...), de SHEARD ou de SWAINE a été plus difficile que de tomber sur la biographie de JAVAL ou de HUGONNIER. Mais tous ces ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens, optométristes, neuropsychologues et autres savants et scientifiques ont contribué volontairement ou non, consciemment ou pas, au développement de cette belle profession que je pratique depuis maintenant plus de trente ans.

Depuis longtemps, j'avais envie de rendre hommage et, parfois, de remettre en lumière, ceux qui nous ont précédés. Cet opuscule, lexique « éponymique¹ », est là pour nous rappeler

1. *Éponymique* ? Un quasi-néologisme dérivé de l'adjectif « éponyme » qui signifie « qui donne son nom à... ». Par exemple, c'est Ferdinand Monoyer qui a *donné son nom* à une échelle d'acuité visuelle bien connue des orthoptistes et même du grand public.

ler qu'un « Hess-Weiss » n'est pas qu'un coordimètre, qu'un « Bielschowsky » n'est pas qu'une manœuvre et un « Brown » qu'un syndrome. Il y a derrière ces noms à la fois propres et communs des personnes qui, pour la plupart, n'ont pas cherché à passer à la postérité et l'ont souvent fait à leur corps défendant !

Les 250 noms : qui sont-ils ?

Quand l'orthoptie n'était pas identifiée en tant que telle, elle s'intégrait dans l'ophtalmologie, d'où la présence de quelque 118 ophtalmologistes dans cet ouvrage, soit près de la moitié des « grands noms ». S'y ajoutent d'autres médecins (20%), parmi lesquels des chirurgiens et des neurologues. Les orthoptistes *stricto sensu* sont une quarantaine (16%), mais ne sont apparues qu'au milieu du xx^e, ceci expliquant cela. Viennent ensuite, avec un contingent égal à celui des médecins, des scientifiques ou des ingénieurs aux compétences plus larges et plus diverses. Pour l'anecdote, on trouve aussi dans ces grands noms un vétérinaire, un peintre et un alpiniste...

Les Français constituent un tiers de l'échantillon (86 personnalités), suivis des Américains (et Canadiens) à hauteur de près de 20%. 36 Allemands et 33 Britanniques, soit deux fois 15%, dominant le bataillon des européens, qui comprend en outre 27 personnalités originaires d'autres nations du continent. On remarque enfin 14 Suisses et 2 Japonais.

Des origines à nos jours

Les premiers écrits médicaux sur les maladies des yeux remontent à l'Antiquité très ancienne, bien avant la naissance de l'ophtalmologie comme spécialité médicale. On peut situer les premières traces entre 1800 et 1500 av. J.-C. dans les grandes civilisations du Proche-Orient et d'Égypte. L'un des plus an-

ciens textes médicaux connus est le Papyrus Ebers (vers 1550 av. J.-C.) qui contient plusieurs chapitres consacrés aux maladies oculaires, des descriptions d'affections comme les inflammations oculaires, les opacités cornéennes ou les sécrétions oculaires et des recettes thérapeutiques (onguents, collyres, poudres). Par ailleurs, dans le Code de Hammurabi (Babylone, vers 1750 av. J.-C.), on trouve déjà des références à la chirurgie oculaire. Par exemple, une loi précise la rémunération d'un chirurgien qui opère un œil... mais aussi les sanctions si l'opération échoue ! Les écrits médicaux grecs, notamment ceux attribués à HIPPOCRATE dans le Corpus hippocratique (V^e-IV^e siècle av. J.-C.), décrivent certaines maladies des yeux, des observations cliniques et les bases d'une médecine moins magique et plus rationnelle.

L'évolution de la recherche aboutit assez logiquement à ce qu'une centaine de personnages soient nés au XIX^e siècle – et bien sûr à peu près autant au XX^e. Mais les XVIII^e et XIX^e siècles ne sont pas en reste, avec plus de 10 %. On trouve enfin de grandes figures de l'Antiquité et des quinze premiers siècles de notre Ère (une quinzaine).

Quant aux femmes, il y en a près d'une trentaine dans ce lexique, à partir du XX^e siècle ; elles sont plus nombreuses depuis que la profession d'orthoptiste a été officiellement créée.

Ce faisant, avec ces 250 « GRANDS NOMS », on couvre l'immense majorité des découvertes, inventions, maladies, syndromes, symptômes, éléments anatomiques, malformations, méthodes, normes, appareils, échelles, outils, dispositifs, tests, schémas et autres machines. Un coup d'œil (non strabique !) à la table de correspondance en annexe vous en convaincra aisément.